

Secret de la confession : Monseigneur de Moulins- Beaufort est tombé dans le piège des islamo-gauchistes

écrit par Raoul Girodet | 8 octobre 2021





Moment douloureux pour Éric de Moulins-Beaufort.

En effet, le président de la conférence des Évêques de France s'est très courageusement prêté aux questions d'une meute de journalistes lors du 8h30 de France Info de mercredi 6 octobre.

Les quatre journalistes se sont déchaînés, cachant mal leur jouissance. Marc Fauvelle, Ersin Leibowitch, Jean-Jérôme Bertholus, Salhia Brakhlia, et Myriam Encaoua nageaient en plein bonheur, tels des inquisiteurs torturant leur victime.

Il a eu du courage Monseigneur !

Ce fut difficile pour lui de tenir bon, car les faits sont atterrants, injustifiables, impardonnables.

Venons-en à la pépite de cette interview, où Monseigneur est tombé dans une embuscade soigneusement préparée :

S.B. : – Est-ce que vous considérez encore que la confession doit rester secrète dans ce cas précis de pédocriminalité ?

E.M-B : – Alors la confession doit rester secrète et le restera parce que ça ouvre un espace de parole libre.

S.B. (lui coupant la parole) : Même sur ces sujets-là ?

E.M-B : Il faudra que nous regardions de très près les recommandations de la CIASE (Commission d'enquête) qui sont assez précises à ce sujet.

Un journaliste (lui coupant la parole) : C'est-à-dire que la confession n'obéit pas à la loi française ? C'est un endroit où ce qui se dit, il y'a normalement une obligation de euh... Si on vous dit « Monseigneur j'ai été victime ou témoin de quelque chose », vous avez le devoir (euh, euh) d'aller voir un policier ou un gendarme.

Un autre journaliste : Ce que vous dites c'est que le secret de la confession aujourd'hui est plus fort que les lois de la République.

E.M-B : Le secret de la confession s'impose à nous.

Un journaliste : Il est plus fort que les lois de la République !

E.M-B (Piégé !) : Il est plus fort que les lois de la République. Maintenant, il faut que nous voyions parce qu'il ouvre un espace de parole libre qui se fait devant Dieu. J'ai eu l'occasion d'exposer cela l'année dernière à une commission sénatoriale qui l'a très bien compris. Très bien compris ce dont il s'agissait et très bien vu la différence entre le moment de la confession et le moment de la confidence et, et.. et la Commission Sénatoriale a, a , a très bien fait la différence entre ce qui peut être en jeu dans la, la confession et tout relation pro-pro-professionnelles (Monseigneur bégaie). Maintenant il est certain que nous

devons trouver des moyens si un enfant, euh il y a deux cas. Il y a le cas du pé-pédophile qui vient, euh qui viendrait se confesser. Comme, comme c'est secret on ne sait pas s'il y en a qui le font. Il paraît raisonnable qu'il n'y en a pas beaucoup qui le font ou alors de façon très eu-euphémisée, alors il est difficile de euh ,...

Un journaliste (remuant le fer dans la plaie): Alors dans ce cas-là, on le laisse repartir tranquillement à la maison ?

E. M-B : C'est une vraie, euh c'est un vrai souci. On en a fait un film qui s'appelle *la loi du silence* donc et euh là encore, il faut que nous soyons plus précis plus fermes, sur le fait que le, le , le, les, les violences sexuelles ne sont pas un problème de chasteté, c'est un problème d'atteinte à la vie. C'est un problème de crime, de meurtre, et ça, symboliquement au moins, et c'est, il est très important de le voir. Il faut que le confesseur soit conscient de cela. Et d'autre part, il peut y avoir le cas d'un enfant qui dit quelque chose qui laisse entendre, qui fait comprendre qu'il est victime. Il faut que nous trouvions le moyen de permettre à cet enfant de parler autrement.

Bref, Monseigneur patauge lamentablement et, là, les journalistes se taisent, sadiquement, le laissant s'enfoncer tout seul dans un discours qui n'a ni queue ni tête. Plus question de lui couper la parole...

Alors que penser de tout cela ?

Personnellement, je ne suis pas croyant, donc je renvoie à leur conscience les confesseurs qui tairaient des faits aussi abominables.

Là n'est pas la vraie question.

Le piège était tendu soigneusement. Tout ce qui comptait pour les journalistes était d'arriver à faire dire à Monseigneur que les lois de l'Église catholique étaient supérieures à celles de la République.

C'est absolument calamiteux, car ça semble fragiliser le discours de Zemmour.

Et c'est totalement inexact. On ne peut mettre sur le même niveau le secret de la confession et le refus global des lois républicaines par l'islam.

Dans un cas, on observe une entorse ponctuelle à la règle. Dans l'autre cas, toutes les règles sont rejetées.

Mais les journalistes payés par nos impôts ont fait leur sale boulot de collabos, et sans nul doute les Mélenchon et autres islamo-gauchistes reprendront ceci dans leur discours avec pour conclusion « *Vous voyez bien, toutes les religions se valent !* ».

Quant à Monseigneur, que ce triste moment lui serve de leçon. Un lapin ne va pas à un congrès de chasseur. Vouloir jouer la transparence totale et demander pardon en période de crise grave est d'une sottise sans nom. Un simple communiqué de la Conférence des Évêques aurait suffi.

Cet épisode nous montre que la contre-offensive anti-Zemmour est lancée sur une grande envergure. Dans les mois à venir, elle va s'intensifier et il nous appartient de ne rien lâcher et de décrypter en permanence les bobards qui vont fleurir partout.